

Section 1 : Présentation globale des dérogations fiscales

A. Ventilation des dérogations par type d'impôt

Tableau (7) : Nombre des mesures dérogatoires par impôt.

Impôt	Mesures recensées en 2005	Part	Mesures recensées en 2006	Part
- Taxe sur la Valeur Ajoutée	111	33%	138	34%
- Impôt sur les Sociétés	56	17%	85	21%
- Impôt sur le Revenu	68	20%	74	18%
- Droits d'Enregistrement et de Timbre	93	28%	99	24%
- Taxes Intérieures de Consommation	7	2%	7	2%
- Droits de douane	2	1%	2	0,5%
Total	337	100%	405	100%

En 2006 :

- Les mesures fiscales dérogatoires liées aux impôts indirects représentent 60,5% du total, dont 34% pour la T.V.A, 24% pour les droits d'enregistrement et de timbre et 2,5% pour les taxes intérieures de consommation et les droits de douane.

- Les impôts directs totalisent 39% des mesures incitatives dont 21% au titre de l'I.S et 18% au titre de l'I.R.B- Ventilation des dérogations selon le secteur d'activité

Tableau (8) : Ventilation des mesures dérogatoires par secteur d'activité.

Secteurs d'activité	Mesures recensées en 2005	Mesures recensées en 2006	Part	Mesures évaluées en 2006
Santé et Action Sociale	34	52	13%	13
Activités Immobilières	42	43	11%	19
Intermédiation Financière	25	36	9%	11
Zones Géographiques	16	33	8%	11
Agriculture, pêche, aquaculture...	38	32	8%	16
Secteur du Transport	22	22	5%	14
Sécurité et Prévoyance Sociale	7	21	5%	6
Industries alimentaires	11	16	4%	15
Services publics	28	15	4%	6
Secteur d'Exportation	12	12	3%	2
Secteur de l'Artisanat	7	8	2%	4
Electricité, pétrole et gaz	4	4	1%	3
Edition, imprimerie, reproduction	3	4	1%	3
Tourisme	3	2	0%	2
Autres Secteurs	59	73	18%	17
Mesures profitant à tous les secteurs	26	32	8%	17
Total	337	405	100%	159

Les mesures incitatives concernent pratiquement tous les secteurs d'activité. La santé et le social arrivent en première position, soit 13% de l'ensemble des mesures. Les activités immobilières bénéficient de 11% du nombre de dérogations.

L'ensemble des secteurs et principalement les secteurs productifs, bénéficie d'avantages généraux communs qui représentent 8% des mesures dérogatoires.

Tableau (9) : Ventilation des mesures dérogatoires selon leur vocation économique, sociale ou culturelle.

Type d'activité	2005	Part	2006	Part
Activités Economiques	233	69%	252	62%
Activités Sociales	82	24%	125	31%
Activités Culturelles	22	7%	28	7%
Total	337	100%	405	100%

En 2006, le nombre de mesures incitatives porte pour 62% sur les activités économiques, pour 31% sur les activités sociales et pour 7% sur les activités culturelles.

C- Ventilation des dérogations selon les objectifs

Tableau (10) : Ventilation en 2006 des mesures dérogatoires selon leurs objectifs.

Objectif	Mesures recensées en 2005	Mesures recensées en 2006	Part	Mesures évaluées en 2006
Développer l'économie sociale	61	38	9%	6
Faciliter l'accès au logement	30	34	8%	16
Soutenir le Pouvoir d'Achat	11	28	7%	21
Développer le secteur Agricole	31	28	7%	14
Mobiliser l'Epargne Intérieure	14	26	6%	4
Promouvoir la Santé	1	25	6%	7
Réduire le coût des Facteurs	18	24	6%	14
Encourager l'Investissement	25	23	6%	8
Réduire le coût du Financement	18	21	5%	12
Développer les Zones Défavorisées	14	21	5%	5
Réduire le coût des Transactions	17	20	5%	12
Encourager les Exportations	12	18	4%	3
Promouvoir la Culture et les Loisirs	11	14	3%	3
Encourager l'Enseignement	4	14	3%	3
Réduire les Charges de l'Etat	11	13	3%	3
Renforcer la Coopération Internationale	7	9	2%	3
Attirer l'Epargne Extérieure	10	8	2%	7
Développer le secteur Minier	5	7	2%	2
Modernisation du tissu économique	5	6	1%	2
Encourager l'Artisanat	5	6	1%	2
Autres objectifs	27	22	5%	12
Total	337	405	100%	159

En termes de nombre, les mesures dérogatoires recensées concernent principalement la promotion du social (38 mesures, soit 9%), la facilitation de l'accès au logement (34 mesures, soit 8%) et le développement du secteur agricole (28 mesures, soit 7%).

D- Ventilation des dérogations selon le bénéficiaire

Tableau (11) : Ventilation des mesures dérogatoires selon la nature des bénéficiaires.

Bénéficiaires	Mesures recensées en 2005	Mesures recensées en 2006	Part	Mesures évaluées en 2006
Entreprises	158	164	40%	73
Ménages	81	110	27%	52
Etat et Etablissements Publics	50	61	15%	18
Associations-Fondations	28	45	11%	5
Entreprises Etrangères	15	16	4%	8
Organismes internationaux	5	9	2%	3
Total	337	405	100%	159

Parmi les mesures dérogatoires, 40% concernent les entreprises dont 6% pour l'agriculture. Les ménages, pour leur part, bénéficient de 27% des mesures dont 5% en faveur des salariés.

